YERRES

Services Techniques
N° tél : 01 69.49.77.00
N/Réf. : JM/PG/IP

ARRETE N° 2000/17
(Série A)

OBJET : Arrêté municipal provisoire réglementant la circulation et le stationnement des véhicules rue Louis Armand.

Le Député-Maire de la ville d'YERRES,
VU le Code des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2213-1 à L.2213-6,
VU l'article R. 225 du code de la Route,
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié et complété, relatif à la circulation et à la signalisation routière,

CONSIDERANT que les travaux d'inspection du pont S.N.C.F. dit de la Noisette effectués par la S.N.C.F. Pôle O.T.P. 17 avenue de la Libération 77000 MELUN et qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers, et ce, le lundi 14 février de 9h à 16h,

ARRETE

Article 1er : Rue Louis Armand le stationnement et la circulation seront réglementés comme suit :
- La circulation sera interdite à tous les véhicules, sous le pont S.N.C.F. une présignalisation sera installée aux carrefours Delacarte/Gabriel Péri et Petits Bouts/Pont de la Noisette - pour informer les usagers de ces voies.
- Le stationnement sera interdit au droit du pont.

Article 2 : La présignalisation et la signalisation du chantier, conformément à la législation en vigueur, sont fournies, posées et maintenues en état par les soins de La S.N.C.F. chargée des travaux sous le contrôle des services techniques municipaux.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

Article 4 : MM. le Commissaire de Police, le Commandant de Gendarmerie de Brunoy, le Responsable de la Police Municipale, le Directeur des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet de l'Essonne chargé de l'arrondissement d'Evry pour visa, et une ampliation sera adressée à Monsieur le Commandant du Centre de Secours pour information.

REÇU LE
- 1 FEV. 2000

Fait à Yerres, le 27 janvier 2000

Le Maire-Adjoint
chargé des Travaux

MAIRIE D'YERRES * 91 (Essonne) 201

Jean MANTE